



CAISSE
D'ÉPARGNE

ess
France

Chambre
française
de l'Économie
Sociale et
Solidaire



CONJONCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ESS EN FRANCE



SITUATION AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2023

Pour rappel, l'ESS en France c'est :

2,6
millions
de salariés

13,6 %
des emplois
salariés du
secteur privé

150 000
entreprises
employeuses sur
tous les territoires

Observatoire national de l'ESS,
d'après INSEE-Flores

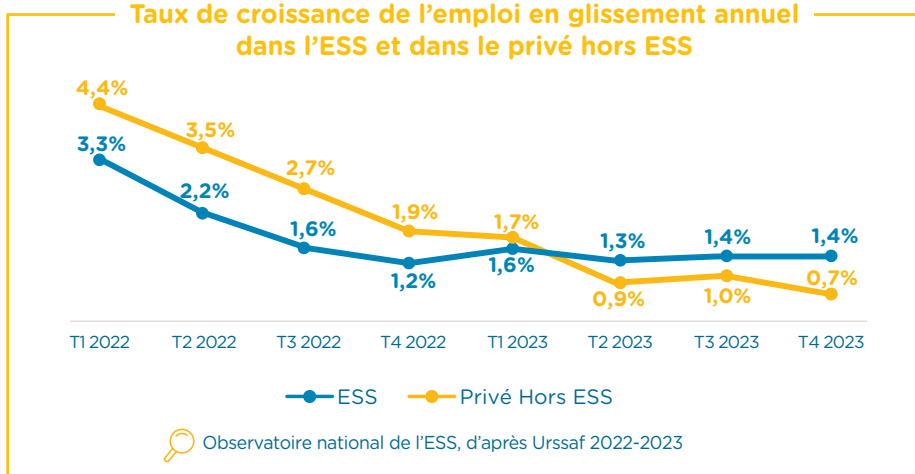


UNE DYNAMIQUE DE STABILISATION DE LA CROISSANCE DES EFFECTIFS

+ 31 624

c'est le solde net
d'emplois dans
l'ESS sur un an
à fin décembre
2023

Taux de croissance de l'emploi en glissement annuel
dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Une tendance à la stabilisation de la croissance des effectifs de l'ESS se confirme avec **+1,4% d'emplois sur 1 an** au second semestre 2023. L'évolution en glissement annuel oscille entre **+1,2 et +1,6% par trimestre depuis la fin de l'année 2022**. Il y a donc une évolution conjoncturelle des emplois dans l'ESS plus forte que l'évolution structurelle qui était de +0,7% en moyenne annuelle de 2011 à 2021.

À partir du premier trimestre 2023, **la croissance de l'emploi est plus forte dans l'ESS que dans le privé hors ESS**. Une des potentielles explications macroéconomiques de ces évolutions pourrait tenir au fait que l'activité économique en France a stagné durant la fin 2023¹. L'évolution des effectifs de l'ESS amortit donc la stagnation conjoncturelle de l'emploi.

1 • <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7764106>



RETOUR DE LA BAISSÉ DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DANS L'ESS

La reprise de la croissance suite à la crise sanitaire s'était traduite par **l'augmentation inédite du nombre d'établissements employeurs dans l'ESS**. La croissance du nombre d'établissements sur un an était par exemple de +4,3% à fin juin 2022.

L'ESS semble désormais retrouver une situation conjoncturelle (-0,1% au dernier trimestre 2023 en glissement annuel) qui correspond à la tendance structurelle (-0,3% en moyenne annuelle entre 2011 et 2021).

Cette tendance se retrouve également dans le privé hors ESS où les effectifs ont été stables sur un an (évolution nulle sur un an à fin décembre 2023). Cette évolution est inférieure à la tendance structurelle de la croissance du nombre d'établissements du privé hors ESS (+1,1% en moyenne annuelle entre 2011 et 2021).



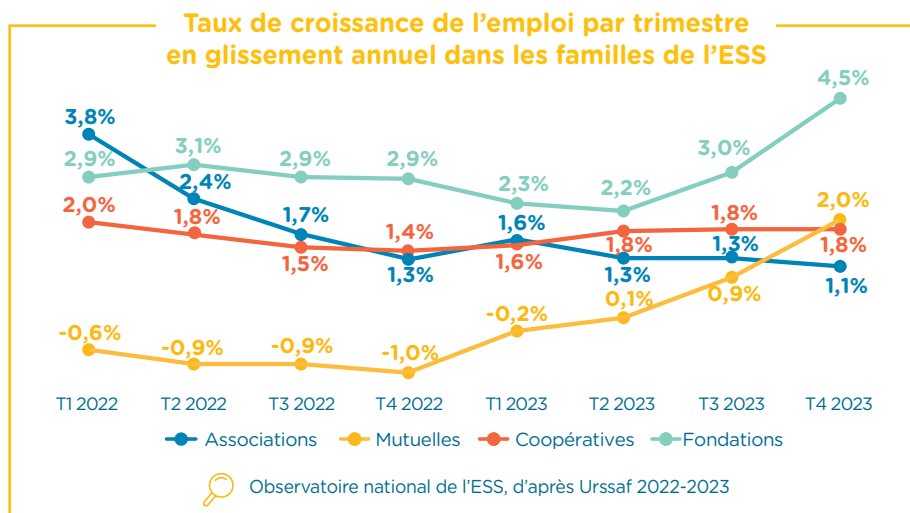
UNE REPRISE DE L'EMPLOI DANS LES MUTUELLES

La plus forte variation relative des effectifs correspond à celle des fondations employeuses avec +4,5% au deuxième semestre 2023 en glissement annuel, soit une croissance deux fois plus importante par rapport au premier semestre 2023 (+2,2% en glissement annuel). Les effectifs des fondations sont concentrés pour moitié dans les régions Ile-de-France, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans les mutuelles, le nombre de postes augmente de +2% sur un an au deuxième semestre 2023. Cette croissance des effectifs est tirée par celle des activités sanitaires portées par les services de soins et d'accompagnement mutualistes (+4% pour les activités hospitalières, +6,3% pour l'hébergement médicalisé). Au contraire, le nombre de postes dans l'activité assurantielle des mutuelles baisse légèrement sur un an (-0,2%).

L'effectif des coopératives a augmenté quant à lui de +1,8% au deuxième semestre 2023 en glissement annuel suivant la même dynamique qu'au premier semestre 2023. Sur un an, la croissance des effectifs des activités financières et d'assurances des banques coopératives a été de l'ordre de +1,1% et les coopératives du secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles ont vu leurs effectifs augmenter de +3%.

Enfin, les associations connaissent une croissance de l'emploi avec +1,1% au deuxième semestre 2023 en glissement annuel. Cette tendance de l'emploi sur un an est dynamisée par les secteurs de la santé (+4,2%) et de l'hébergement médico-social (+2,6%). Elle contraste avec des secteurs moins dynamiques comme l'action sociale sans hébergement (+0,9%), voire en difficultés comme l'aide à domicile (-0,8%).



ASSOCIATIONS
+ 1,1%
 d'emplois
 soit **20 062** postes supplémentaires

COOPÉRATIVES
+ 1,8%
 d'emplois
 soit **3 098** postes supplémentaires

MUTUELLES
+ 2%
 d'emplois
 soit **2 480** postes supplémentaires

FONDATEMENTS
+ 4,5%
 d'emplois
 soit **5 983** postes supplémentaires



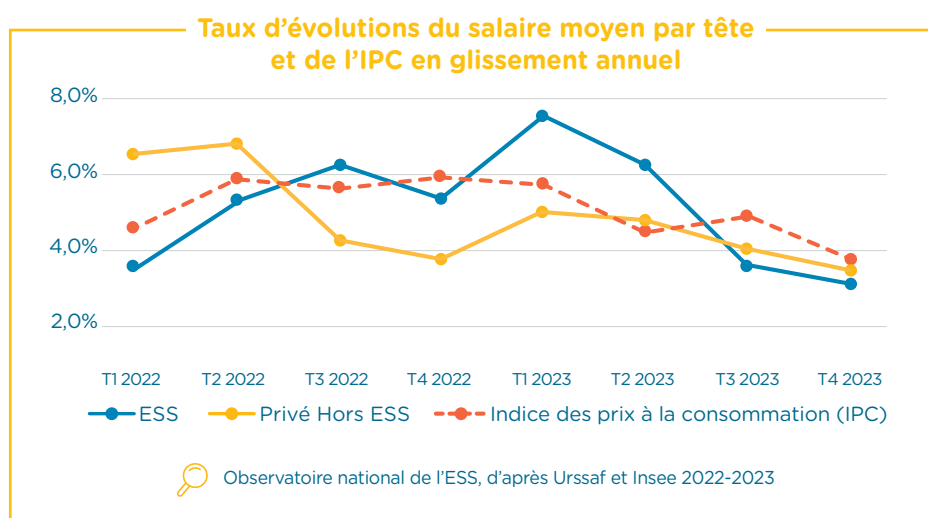
ÉVOLUTION DES SALAIRES : L'ENJEU DE LA PRISE EN COMPTE DE L'INFLATION

À fin décembre 2023, **le salaire moyen par tête (SMPT) progresse sur un an de +3,2% dans l'ESS** et de +3,4% dans le privé hors ESS. Les évolutions du SMPT sont les plus élevées dans les associations et les coopératives (+3,3% en glissement annuel) viennent ensuite les mutuelles (+2,4%) et les fondations (+1,8%).

L'indice des prix à la consommation augmente de +3,7% en glissement annuel². Cette situation

engendre mécaniquement une perte de pouvoir d'achat sur un an (baisse du salaire réel moyen par tête) dans le contexte où la dynamique d'inflation était prise en considération dans l'ESS dans les évolutions du SMPT lors des deux premiers trimestres 2023. On assiste donc à un tassement dans la prise en compte de l'inflation dans l'ESS à partir du troisième trimestre 2023 (cf. graphique).

2 • <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7749434#graphique-ipc-g1-fr>



Même si la Banque de France table sur une baisse du taux d'inflation en 2024³, il convient de souligner que les évolutions nationales moyennes considérées ici **ne rendent donc pas compte dans le détail de différences territoriales françaises impactant le mode de vie** (par exemple les consommations énergétiques liées au type d'habitat ou à la mobilité dans les territoires ruraux). En outre, en se focalisant sur l'évolution du pouvoir d'achat, elles ne rendent pas non plus compte du montant de celui-ci.

Ainsi, même si l'on constate des évolutions de salaires plus favorables au sein de certaines familles juridiques de l'ESS, **il reste des différences de niveaux de salaires significatives** entre ces dernières. Ainsi, le salaire annuel brut moyen dans les associations est de 30 229 euros contre 33 926 euros dans les fondations, 42 505 euros dans les mutuelles et 43 485 euros dans les coopératives⁴.

3 • <https://www.banque-france.fr/fr/actualites/projections-macroeconomiques-mars-2024> / 4 • cf. Focus « Travailler dans l'ESS », Harmonie Mutuelle et Observatoire national de l'ESS, décembre 2023.





DYNAMIQUES D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ESS

HÉBERGEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



+ 13 481
emplois +3,2%

On constate une augmentation des effectifs tirée par des évolutions supérieures à 4 % dans les secteurs de l'hébergement médicalisé pour personnes âgées, de l'hébergement social pour personnes âgées ou handicapées et de l'hébergement social pour enfants en difficultés.

Solde net et évolution de l'emploi en glissement annuel entre le **4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023**

Secteurs définis à partir de la Nomenclature d'Activité Française (NAF) de l'Insee



SANTÉ

+ 9 382
emplois +4,6%

La croissance des effectifs s'accroît tirée par les activités hospitalières et les activités de médecines généralistes ou spécialistes. À l'inverse, les activités de soins infirmiers et de sages-femmes connaissent une croissance plus faible (+0,7 %).



ENSEIGNEMENT

+1,6% **+ 3 667**
emplois

La croissance des emplois continue sa légère progression tirée par l'enseignement supérieur (+3,5 %) et l'enseignement secondaire technique ou professionnel (+3,3 %).



SPORTS ET LOISIRS

+ 3 102
emplois +2,5%

Les effectifs du secteur poursuivent leur dynamique dans un rythme similaire à leurs précédentes évolutions (+1,3 % au 4^{ème} trimestre 2022, +3,3 % au 2^{ème} trimestre 2023).



ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

l'emploi augmente très légèrement. Il est tiré par une augmentation de +1,5 % des effectifs sur les activités de placements des banques coopératives.

+ 969
emplois +0,6%



+ 965
emplois +0,2%



ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT (HORS AIDE À DOMICILE)

Les emplois progressent toujours mais de manière moins rapide (on constatait +1,5 % au 4^{ème} trimestre 2022 et +0,4 % au 2^{ème} trimestre 2023).



DYNAMIQUES D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ESS

COMMERCE

Les emplois dans le commerce de gros (portés par les coopératives agricoles) maintiennent leur forte progression (+4,1%) et les activités de commerce de détail voient leurs effectifs augmenter suite à une année 2022 marquée par des baisses.

+ 861
emplois

+ 2,7%



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

La croissance de l'emploi de ce secteur de l'ESS tend à augmenter (elle était de +0,6% au 2^{ème} trimestre 2023).

+ 363
emplois

+ 1,5%



AIDE À DOMICILE

Les structures de l'aide à domicile de l'ESS continuent à perdre des emplois alors que les effectifs des entreprises privées hors ESS de ce secteur gagnent +6% sur un an. Ces évolutions inverses posent des enjeux (besoins croissants, modèles économiques et de gouvernances des structures, etc.).

- 1 210
emplois

- 0,8%



ARTS & SPECTACLES

L'évolution des emplois dans ce secteur correspond à une baisse des effectifs du spectacle vivant. Cette évolution des effectifs tranche avec la tendance observée sur les précédents trimestres (+7,1% au 4^{ème} trimestre 2022, +3,3% au 2^{ème} trimestre 2023).

- 2 867
emplois

- 6,9%





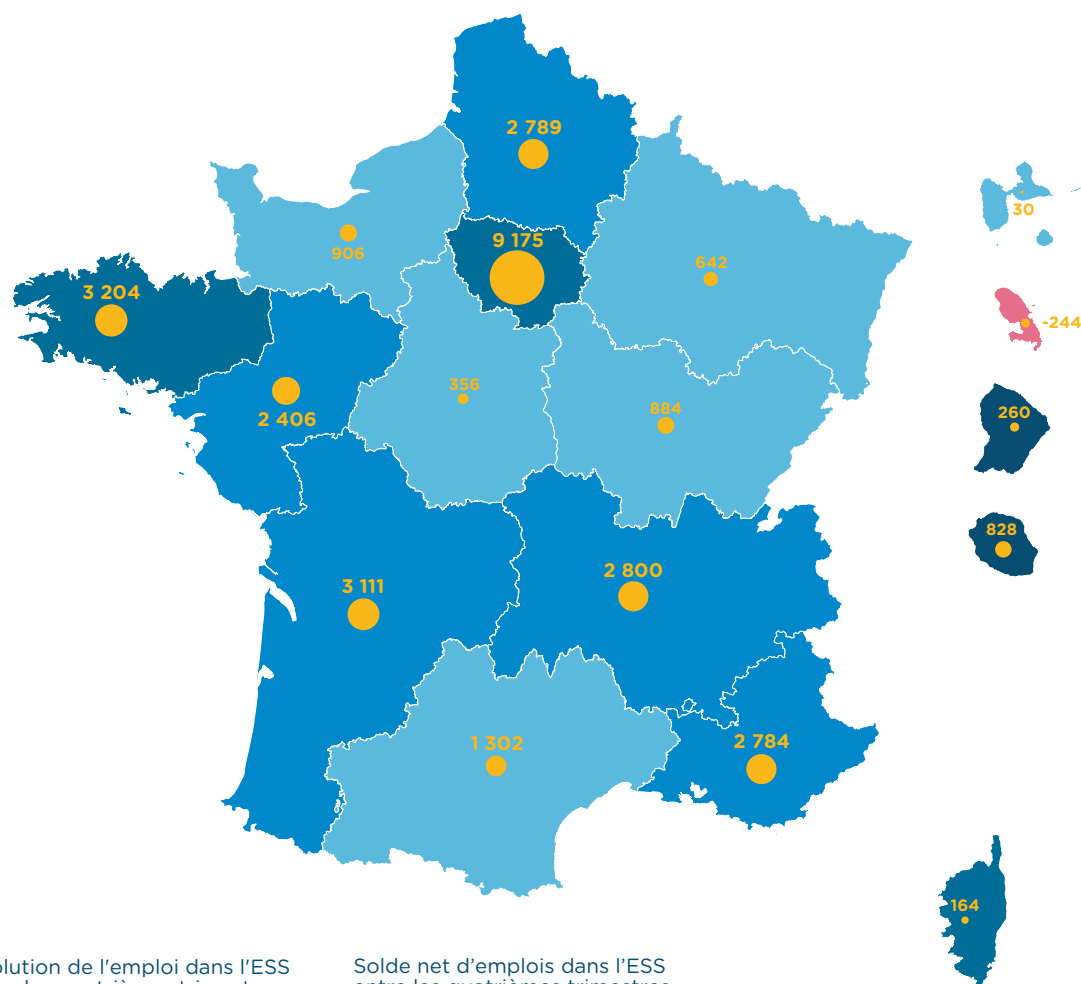
DYNAMIQUES RÉGIONALES DE L'EMPLOI DANS L'ESS

4^{ème} trimestre 2022 - 4^{ème} trimestre 2023

La volatilité de l'évolution des effectifs de l'ESS d'une région est corrélée au volume des effectifs de l'ESS de celle-ci. Hormis la Guyane et la Réunion, des régions qui ont un taux d'évolution de leurs effectifs élevé ont également un volume d'emploi élevé (Bretagne, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Symétriquement, des régions qui ont un taux d'évolution de leurs effectifs faible ont également des effectifs parmi les plus faibles (Centre-Val de Loire, Guadeloupe, Martinique).



Évolution de l'emploi salarié dans l'ESS en glissement annuel (solde net et évolution)



Évolution de l'emploi dans l'ESS
entre les quatrièmes trimestres
2022 et 2023

- Évolution négative
- Entre 0% et 1%
- Entre 1% et 2%
- Entre 2% et 3%
- Supérieure à 3%

Solde net d'emplois dans l'ESS
entre les quatrièmes trimestres
2022 et 2023





MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Union nationale de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) et l'Observatoire national de l'Ess, ESS France produit chaque semestre une analyse de la conjoncture de l'emploi dans l'Ess.

Les données analysées sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf qui centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs du secteur privé relevant du régime général : le bordereau de cotisations (Brc) et la déclaration sociale nominative (Dsn) qui s'y substitue progressivement depuis mars 2015.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Les données sur les évolutions et les soldes nets d'emplois sont calculées en glissement annuel entre deux trimestres.

Une part (8%) des effectifs salariés de l'Ess relève du régime agricole dont le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la Mutualité sociale agricole (Msa), ils sont exclus de cette analyse. Il s'agit dans l'Ess principalement des effectifs salariés du secteur agricole et agroalimentaire, et de certaines entreprises relevant de la Msa (ADMR, Crédit agricole et Groupama par exemple).



PARTENAIRES DE LA PUBLICATION



Créée en 2014, la **Chambre française de l'économie sociale et solidaire**, dénommée ESS France, assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle assure à cet effet, au bénéfice des entreprises du secteur, la représentation auprès des pouvoirs publics nationaux des intérêts de l'ESS.

ESS France est constituée par les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations et fonds de dotation, et entreprises commerciales de l'ESS), par des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et tout autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

ESS France
34 bis Rue Vignon - 75009 Paris

www.ess-france.org

@ESS_France

Caisse d'Epargne est un réseau de 15 banques coopératives régionales expertes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) & de l'innovation sociale. Caisse d'Epargne compte 180 000 associations, fondations, entreprises sociales clientes, auxquelles elle accorde chaque année 700 millions à 1 milliard d'euros de financements (Contrôle de gestion BPCE 2016-2023). 20 000 associations gestionnaires et entreprises de l'ESS sont accompagnées localement par 130 conseillers spécialisés qui leur apportent des réponses sur-mesure. Banque engagée et solidaire, aussi proche de ses clients que de leurs valeurs, Caisse d'Epargne porte une stratégie durable et responsable à travers une politique de RSE ancrée dans son histoire.

La Caisse d'Epargne soutient l'Observatoire national de l'ESS depuis sa création en 2010.

Caisse d'Epargne
BPCE - 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris

www.caisse-epargne.fr/associations-ess/

Suivre l'actualité de l'entrepreneuriat dans l'ESS

